

Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 20 juin 1861

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 juin 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

Description

Résumé Sur le tracé du chemin de fer par Guise. Godin évoque un « mémorial » de Guise, dont les personnes qui défendent les intérêts de la vallée de l'Oise attendent des résultats. Il indique que Seydoux, contrairement à ce que croit Wallerand et ainsi qu'il l'a appris de la bouche de Seydoux dans une réunion, n'est pas favorable au tracé par Guise, et qu'il pense de son devoir, en tant que représentant du Nord, de soutenir le tracé par Hachette dans l'espoir de son prolongement vers Valenciennes et Lille. Le post-scriptum fait référence à une note envoyée par Godin à Boittelle.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Boittelle \[Cambrai\]](#)
- [Seydoux, Charles \(1796-1875\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hachette, Locquignol \(Nord\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (109r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

109
265/269

Paris le 20 juin 1868
109
66

Monsieur le Ministre

Le silence des personnes qui à Paris
espèrent l'intérêt de la cause de son
meurtre fait croire que la nouvelle de
son arrivée à Lille est fautive et qu'ils
attendent les nouvelles de leur commerce
contre une première offre avant de nous
venir

une soit de suite soit en voyage à
passer ma réponse et concernant
et d'après, sous paraitrait être
c'est favorable au train par Guise
est une erreur. La position que
prend et d'après dans la affaire
est telle, il croit à son devoir
comme représentant du nom d'appuyer
le train par Echelle en tant qu'il
peut donner lieu à un prolongement
sur Lille, il n'y a que pour le cas
ou le prolongement sur Valenciennes
serait inutile qu'il prendrait parti
pour le train par Guise contre tout
autre Lille est le concours qui nous
prie et qui peut nous avoir beaucoup
plus favorable qu'il est. Les
arrangements ou factuels que d'après
a fait connaître à parti pris
sunt, agréer mes bien cordiales salutations

Guise

Les deux manuscrits se connaissent de la note que
je vous ai adressée de Lille le 20 juin 1868